



BCG 05 – COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

01/07/2024

Version 1.0



Sommaire

1	LISTE DES PRESENTS.....	1
2	SAISON 2024-2025.....	1
3	VOLANT DES ALPES.....	1
3.1	BILAN DU 22EME VDA.....	1
3.2	23EME VOLANT DES ALPES.....	3
4	COMMISSION JEUNES.....	3
5	COMMISSION VIE SPORTIVE.....	4
6	COMMISSION FESTIVITE.....	5
7	COMMISSION HANDI SPORT.....	5
8	COMMISSION COMMUNICATION.....	5
9	COMMISSION MATERIEL.....	6



1 LISTE DES PRESENTS

 Cécile GOBE
 Thierry PELLET
 Sylvie CHARLES
 Dominique VOISIN
 Virginie DELOFFRE
 Jérôme POELAERT
 Anne-Claire VIGNAUD
 Michaël DUCHE

 Lucien PROST
 Cédric CLIQUOT
 Denis VITALI

Personne(s) absente(s) :

 Nina BOS
 Anne-Marie THUILIER
 Nicolas DINH

- Stéphane Marsalet (invité)
- Macéo GRAS MANCHETTE

2 SAISON 2024-2025

Un alternant est en cours de recrutement.

Les entraînements adultes et jeunes sont en train d'être mis en place pour la rentrée de septembre 2024.

Les travaux du nouveau gymnase ont commencé.

La prochaine Assemblée Générale est à prévoir pour septembre 2024 au Club house de Rugby comme l'année dernière. Les entrées et les démissions au CA se feront lors de cette AG. Cédric et Sylvie démissionnent. Il faudra également prévoir une AG exceptionnelle en juillet 2025 pour le renouvellement du CA.

Le Vital Sport au lieu le 14 septembre. Michael se charge de l'organisation.

Le Forum des Sports aura lieu le 7 septembre. Thierry et Denis se charge de l'organisation.

3 VOLANT DES ALPES

3.1 BILAN DU 22EME VDA

Alycia a pris des photos lors de la compétition, elle va les partager aux joueurs.

Les Ecocup ont un design qui a bien été apprécié. Cependant, ils ont été payés 2 fois suite à un problème de livraison. Il faut revoir le remboursement avec EspritPlanet.

→ Le bilan Financier est en cours. Sylvie se rapproche de l'Hôtel Ibis pour avoir la facture.

→ Le bilan des juges arbitres est très bon. Ils sont très heureux des lots et veulent revenir en 2025. Il faudra cependant faire attention au lot alcoolisé pour les mineurs.



→ Le bilan de la tombola est très bien aussi. Il faudra essayer de limiter les bons d'achat et plutôt favoriser les lots physiques. Le bilan est positif avec 896€ de profit.

→ Le bilan du traçage des terrains : le laser a été d'une grande aide pour le traçage des terrains (Noé, Charly et Sylvie en avait apporté 5 ou 6).

Jusqu'à présent, le Club louait 4 tapis. La question se pose de n'en louer plus que 3. Cela suffirait à recouvrir les pubs sur le sol du gymnase.

Les pizzas commandées pour les bénévoles le vendredi soir a été une bonne idée. Sur 13 pizzas commandées, il en restait 1.

→ Le bilan de la table de marque : les feuilles de match plastifiées ne sont pas pratiques. Si possible l'année prochaine, il serait plus mieux d'utiliser uniquement les tablettes avec score bad.

→ Le bilan du repas du samedi soir : 2 repas ont été payé en trop, soit 40€. Ils ont pu être récupérés. Pour l'année prochaine, il faudrait trouver 2 bénévoles qui s'occupent d'organiser cette soirée (barbecue ou autres).

→ Le bilan de la buvette :

- Il faut rappeler la brasserie car la facture n'est pas bonne.

- Dans l'ensemble, le constat est plutôt positif :

- Les crêpes salées n'ont pas marché.
- Les salades composées sont une très bonne idée mais les salades à composer soit même ont moins marchées. Il faut laisser cette possibilité pour ceux qui ont appréciées mais réduire les quantités.
- 110 litres de bières ont été amenés. 4 futs ont été vidés, et le 4^{ème} a été terminé à la soirée suivante à la Bâtie-Neuve. Le dernier fut a été rendu. Pour l'année prochaine, il faudra prendre un fut plus petit pour la fin de la buvette.
- Le bon cadeau pour boire 1 bière ne doit pas être renouvelé.
- Pour la remise des prix, Noé pense que les bons d'achats sont moins populaires. Il semblerait intéressant de les remplacer par des produits locaux, diminuer le montant des bons d'achat et ajouter une bière.
- Le sucré a très bien marché : crêpes et gaufres (150 vendus environ), gâteaux...
- Les pommes n'ont pas été vendues, en revanche les bananes oui, mais à prévoir en moins grande quantité.
- Les boissons sont reprises, il ne faut donc pas ouvrir trop tôt les packs de 6. Pour l'organisation, il ne faudra plus mettre les boissons dans le frigo de gauche (au niveau des croques monsieur).
- Les sandwichs avec la salade ne sont pas appréciés, il ne faudra plus en mettre dedans.
- Il faudrait rajouter un plat chaud à vendre, par exemple des paninis.
- Plusieurs barres chocolatées ont été proposées, seuls les kit-kat ont été consommés.
- Les croque-monsieur ont beaucoup été commandés, surtout ceux à la raclette. Il faudra faire attention de bien séparer les croques raclette de ceux à l'emmental. Pour l'année prochaine, nous pourrons penser à rajouter des croques au Nutella en fin de journée. Les croques sont à faire cuire dès 9 heures.
Il n'y a pas eu de reste de jambon mais des restes de pain et de fromages (1 kg de raclette, emmental).
- L'organisation est à améliorer. Il faut répartir les postes pour éviter que les mêmes personnes restent. Il faudra dédier au moins une personne à l'organisation des bénévoles.



- L'achat des cartes doit être imposé (sauf exception) et il faut bien rayer les montants sur les cartes.
- Les bâches sont une très bonne idée et la disposition des tables est très bien.
- Pour l'extérieur, il faut garder l'idée de mettre les tables en cas de beau temps et rajouter le barnum.

- Le petit déjeuner n'a pas eu un grand succès. Il était également mal positionné dans l'entrée à gauche. Il faut voir si on le renouvelle l'année prochaine. Dans le cas contraire, il est possible de continuer d'offrir le café et de proposer à la vente à la buvette des pains au chocolat et croissants.

→ Le podium : Il ne faut pas reprendre celui de la Mairie. Deux marches suffisent (Voir pour prendre un step ou faire de la menuiserie). Il faut aussi revoir la place de la remise des prix (peut-être à la place de l'accueil).

→ Les gardiens nous ont bien aidés.

→ Les tee-shirts des bénévoles ont été très appréciés. L'année prochaine, il faudrait demander pour un sponsoring d'une entreprise (voir avec Donovan). Le prix a été de 530€ pour les 50 tee-shirts.

→ Pour la communication de l'événement, décathlon informe des événements sportifs. Il suffit de leur ramener une clef USB. Il est également possible de communiquer gratuitement via l'Office de tourisme et à priori via la Mairie.

3.2 23EME VOLANT DES ALPES

L'année prochaine, le VDA aura lieu les 14 et 15 juin 2025. Les deux Juges Arbitres seront Régis GIBILY et Benjamin TOCON. Il faut trouver un GEO.

Il faudra également modifier le règlement en ajoutant le droit à l'image.

4 COMMISSION JEUNES

Concernant les entraînements :

Plusieurs plumes ont été réussies : des blanches, des jaunes et 1 bleue.

Il y a des filles mais seulement chez les plus petits, pas dans le groupe des grands.

L'écart de niveau moteur amène des difficultés avec les jeunes de moins de 10 ans.

Les mêmes horaires sont conservés pour l'année prochaine.

La création d'un groupe de « Minibad » dépendra du recrutement de l'alternante. Sans elle, ce groupe ne pourra pas être envisagé.



Le groupe des Poussins s'entraînera soit avec les Minibad, soit avec les Benjamins. Cela dépendra du niveau et des horaires arrangeant les parents. Il faudra également calculer le nombre idéal d'inscrits.

Au niveau des séances individuelles, Stéphane souhaite les poursuivre en alternant les jeunes et les adultes. Cela dépendra aussi des jeunes inscrits l'année prochaine.

Stéphane demande une augmentation du tarif de 15 à 17 euros de l'heure. Ce montant est accepté par le CA. Les personnes sans licence n'y auront pas accès. Les doubles licences devront s'acquitter de la somme (à voir les modalités de paiement). Le Club prend en charge les séances pour les licenciés.

Concernant les compétitions :

Les documents sont à revoir et à faire signer par les parents et leurs enfants en début de saison. Il faut les mettre avec le dossier.

Les jeunes de 17 ans qui sont véhiculés sont mineurs pour autant. Il faudrait faire un rappel en début de saison.

Il faut revoir également si les frais de déplacements sont à la charge des parents.

Il est nécessaire d'être présent à tous les entraînements en amont pour rencontrer les parents en début de saison. Michael se propose, peut-être Jérôme également.

5 COMMISSION VIE SPORTIVE

Le CDA a comptabilisé 70 personnes en début d'année. C'est le maximum que l'on puisse accepter. Le CDV a comptabilisé 45 personnes.

Concernant les entraînements Adultes :

Les personnes faisant parties des équipes d'interclub seront prioritaires.

Suite au sondage, la majorité des licenciés sont intéressés pour l'entraînement mais les résultats sont partagés sur le lieu et le jour de semaine.

Concernant les compétitions :

Le nombre de compétition par joueurs va être calculé par Dominique et Jérôme.

Il faut faire un tableau des kilomètres pour la prochaine demande de subvention.

Il a été voté de maintenir les 10 tournois remboursés (hors 04/05) pour les licences compétiteurs, mais la demande de remboursement est à réaliser dans un délai de 1 mois après le jour de compétition.

L'année prochaine, les compétitions à domicile seront le CDA, le CDV, le CDJ, les journées d'interclub et des stages.



Concernant les Interclubs :

Une équipe est inscrite en R4 pour un coût de 200 euros.

Le responsable Interclub est Michael Duché, le capitaine de la R4 est Lucien Prost et le GEO est Antonin Mariotte.

Il faut décider si les déplacements de l'équipe seront pris en charge.

Les autres équipes vont pouvoir monter d'un niveau en départemental : l'équipe de Denis passera en D1 et l'équipe de Louise passera en D2. Une nouvelle D3 va pouvoir être créée. Il faut trouver le nouveau capitaine de la nouvelle D3.

6 COMMISSION FESTIVITE

Bilan de Michael :

Il n'y a pas eu assez d'évènement, et ils ont été annoncés à la dernière minute. A l'avenir, il faudra les organiser à l'avance.

Il est possible de faire une braderie en début de saison. Badventure peut également venir faire un stand en début de saison gratuitement.

Une journée Club est organisée aux 3 Lacs par Denis le dimanche 25 août et une soirée d'intégration sera organisée le Mardi 1^{er} Octobre avec les jeunes.

7 COMMISSION HANDI SPORT

Bilan :

Le Club est en cours d'affiliation à la FFHS (Fédération Française de Handisport) et à la FFSA (Fédération Française Sport Adapté). Agnès entre dans la commission.

Il faut vérifier que les fauteuils roulants Décathlon peuvent être certifiés pour le badminton auprès de la FFBAD. Il faudra également solliciter les Club de Tennis et de Padel pour partager l'utilisation du matériel.

Le 14 septembre à Savines-le-Lac aura lieu le forum du Sport Adapté. Il faut répondre au questionnaire.

8 COMMISSION COMMUNICATION

Bilan :

Clémence se propose de réfléchir au logo du club.



Alycia s'occupe de l'instagram du club, Denis s'occupe du Facebook et Jérôme s'occupe du site internet Badagap. Il faudra également supprimer la page Facebook du Volant des Alpes. Suite à un retour de Régis sur la communication au sein du Club, il nous a informés que l'outil Discord pourrait nous servir à communiquer. D'autres outils sont proposés par l'Ubaye. Nous sommes dans l'attente d'un retour de leur part.

9 COMMISSION MATERIEL

Bilan de Cécile

Dès la rentrée prochaine, il sera proposé aux adhérents un nouveau tee-shirt du Club dès la prise d'adhésion. Il s'agit d'un Victor à 39,95€. Le Club le proposera au prix de 25€ à l'adhésion ou à 30€ en dehors de l'adhésion. Pour les bas de survêtement, il s'agit du tarif coutant avec les 30% déduit.

Le sweat-shirt bleu du Club sera à nouveau proposé pour ceux n'ayant pas eu l'occasion de le commander plus tôt.

L'année prochaine également, un avenant au contrat avec Badventure va être établi pour arrêter les S5000. Le stock restant sera vendu 15€ par boîte. Le contrat prendra également 300 boîtes de S6000. Ils seront vendus 20€ la boîte et les hybrides passent à 13€ la boîte.